

Compte-rendu du Conseil Municipal du mardi 05 mai 2015

L'an deux mil quinze, le 05 mai à 20h, le Conseil Municipal, légalement convoqué par M. Yves CHERON, Maire, en date du 30 avril 2015, s'est réuni à la Mairie en séance publique.

Présents: M. Yves CHERON, M. Dominique FOLGALVEZ, Mme Betty COËLLE, Mme Stéphanie ALVES, M. Éric LAUBE, M. Philippe LEFEVRE, Mme Martine HUIN, M. Philippe COLIN, Mme Maÿlis PETILLON, M. Xavier FRANÇOIS, Mme Sylvia MOREAU arrivée à 20H30

Absents : Mme Véronique GUERITON, Mme Paulina DYREK, Mme Hélène BOUCHERAT, M. Alexandre AZZOPARDI,

Secrétaire de séance : Mme Betty COËLLE

Le compte-rendu du conseil municipal du mardi 21 avril 2015 est approuvé et signé par l'assemblée à l'unanimité des membres présents.

Ordre du jour :

1) Attribution du marché de rénovation des toitures de la mairie et des écoles

Délibération 19-2015

M. le maire explique qu'un marché a été mis en concurrence pour la réparation des toitures de la mairie et des écoles de Ver Sur Launette et Loisy divisé en deux lots :

- 1^{er} lot : couverture de la mairie et école de Ver Sur Launette
- 2nd lot : couverture de l'école de Loisy

Trois sociétés ont remis une offre et celle qui se révèle la mieux disante au regard des critères de sélection est l'entreprise WIART (60 - Barbéry) pour une offre sur le lot 1 de **60 709.60 € HT** après renégociation de la première offre, et sur le lot 2 de **38 609.80 € HT** après renégociation de la première offre.

M. Xavier FRANCOIS fait remarquer que le montant des deux offres rassemblées correspond à l'estimation qui avait été fournie aux assurances à savoir 100 000 €.

Le conseil municipal décide de retenir l'entreprise WIART pour réaliser ces travaux et autorise le maire à signer le marché et tous documents se rattachant aux travaux.

Nombre de votants : 10

Vote à l'unanimité des membres présents.

2) Questions diverses

• Subvention de l'Etat pour réparation des toitures.

M. le maire informe le conseil municipal qu'une réponse a été reçue concernant la subvention de l'Etat pour la réparation des toitures d'un montant de 11 099 €.

Celle-ci autorise la municipalité à commencer les travaux mais ne précise pas si la subvention est accordée.

M. le maire demande donc au conseil municipal si les travaux doivent tout de même être lancés en juillet au risque d'avoir un refus en 2015 pour la subvention de l'Etat et de ne pouvoir la redemander en 2016.

Il est précisé par M. Xavier FRANCOIS que les assurances accordent un délai de deux ans pour réaliser les travaux et que le sinistre a eu lieu en juin dernier, soit il y a 11 mois. Si l'on attend l'année prochaine pour une nouvelle demande de subvention en cas de refus, le délai risque d'être dépassé sachant que les travaux sur l'école de Ver sur Launette ne peuvent intervenir que pendant les vacances scolaires.

M. le maire indique également que des morceaux d'ardoise tombent régulièrement du toit de la Mairie en cas de vent, et que les bâches sur le toit de l'école de Loisy sont régulièrement remises. Les réparations deviennent donc urgentes.

Nombre de votants : 10

Il est décidé à l'unanimité le commencement des travaux avant la réponse définitive de l'Etat sur l'attribution de la subvention.

• Arrêt maladie de Mme BERTHIER

Le maire informe que Madame Berthier, secrétaire de mairie, sera absente pour plusieurs semaines pour cause de maladie et qu'il est dans l'attente d'une réponse de l'assureur pour la prise en charge de son salaire.

M. Dominique FOLGALVEZ demande s'il est prévu un remplaçant en cas d'arrêt de travail prolongé.

M. le maire informe que Mme MOENAERT, ancienne secrétaire de la commune d'Eve, est venue aider pour la comptabilité cette semaine et qu'en fonction de la réponse de l'assureur et de la durée de l'arrêt de travail de Mme BERTHIER, un remplacement peut-être envisagé.

Fin de séance à 20h45.